

CONSIGNES RELATIVES A LA THESE NUMERIQUE EN VUE DE SON IMPRESSION

La thèse numérique doit être conçue en pensant à la réalisation de la thèse imprimée. Ainsi, il est important de respecter les consignes suivantes :

LA NUMEROTATION

- commence dès la page de titre mais ne figure pas sur celle-ci,
- est continue et englobe annexes, illustrations, tableaux, bibliographie, etc...

LE NOMBRE DE PAGES

Au-delà de 700 pages, il convient de :

- scinder la thèse en 2 ou plusieurs volumes
- créer autant de fichiers qu'il y a de volumes avec les pages de couverture et les sommaires si nécessaire
- numéroter les volumes

Par exemple pour une thèse comportant deux volumes de la thèse proprement dite et deux volumes d'annexes, les mentions à faire figurer sur la page de couverture seront :

- pour le 1er volume de la thèse : volume 1 ;
- pour le 2ème volume de la thèse : volume 2 ;
- pour le 1er volume d'annexes : volume 3 - Annexes ;
- pour le 2ème volume d'annexes : volume 4 - Annexes.

En deçà de 700 pages, si une édition en plusieurs volumes est souhaitée, procéder comme précédemment.

LA POSITION DES DIFFERENTES PARTIES DE LA THESE

Têtes de chapitre, avant-propos, dédicace, remerciements, table des matières, bibliographie, etc... commencent sur une page impaire (c'est-à-dire sur une page située à droite dans une thèse imprimée).

Si ce n'est pas le cas, l'ajout d'une page vierge est nécessaire.

Attention, l'ajout d'une ou plusieurs pages modifiera le sommaire.

L'IMPRESSION EN NOIR ET BLANC, ET COULEUR

Les thèses sont imprimées en noir et blanc.

L'impression en couleur de certaines pages est acceptée lorsqu'elle s'avère indispensable à la compréhension.

EXEMPLAIRES DE THESE SUPPLEMENTAIRES

En dehors des exemplaires destinés aux membres du jury, il n'est pas possible de demander des exemplaires de thèse supplémentaires, le Service de reprographie n'étant pas ouvert au public et ne pouvant facturer aux étudiants.